

SATYS : FO obtient 2,9 % de plus pour les salaires

Après une année 2020 très difficile, les salariés de SATYS ont fourni en 2021 beaucoup d'efforts pour soutenir une activité intense dans une situation de pandémie morose et anxiogène.

C'est dans ce contexte que les représentants FO SATYS ont revendiqué une véritable augmentation du pouvoir d'achat des salariés priorisée par des augmentations générales.

Après plusieurs réunions de négociation, FO Métaux obtient un budget de 2,9 % d'augmentation salariale qui se décompose ainsi :

- Pour les ouvriers & ETAM, 2,5 % d'augmentation générale au 1^{er} décembre 2021, plus 0,2 % d'augmentations individuelles et 0,2 % de mesures de réajustement au 1^{er} avril 2022.
- Pour les cadres, 2,7 % d'augmentations individuelles et 0,2 % de mesures de réajustement au 1^{er} janvier 2022.

A cela s'ajoute une augmentation de la prime d'ancienneté qui passe à 20 %, après vingt ans d'ancienneté.

Alors que la fin de la crise sanitaire reste incertaine, que la reprise dans le secteur de l'aéronautique reste fragile, l'accord de NAO signé par FO Métaux permet aux salariés dans une période inflationniste de garantir une amélioration du pouvoir d'achat et de garantir la paix sociale dans l'entreprise.

Paris, le 3 décembre 2021

Contact :

Bastien GALLIA Délégué Syndical FO SATYS 06.04.65.16.75.

Edwin LIARD, Secrétaire fédéral en charge des secteurs aéronautique, espace et défense
06.71.94.70.94.